

# déville (infos)



juin 2021 - n°272



LA VILLE VOUS INFORME

[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)

**L'eau, une ressource  
à préserver**

## Vie scolaire

Un dictionnaire pour marquer l'entrée en 6<sup>e</sup>

## Citoyenneté

Elections régionales et départementales

## Fleurissement

Concours des maisons, jardins et balcons fleuris

## Comment ça marche ?

Bien vivre ensemble



## Anciens combattants et élus rendent hommage aux morts pour la France

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en comité restreint devant le monument aux morts du cimetière...mais quelles que soient les circonstances, notre commune n'oublie pas.



## Le « Prix des P'tits rats » clôture la saison 2020/2021 de la médiathèque Anne Frank



Malgré la pandémie, le « Prix des P'tits rats », organisé avec les écoles de la commune, a été maintenu à la médiathèque Anne Frank. Vous avez jusqu'au 12 juin pour découvrir les travaux des écoles participantes, réalisés pour cette 9<sup>e</sup> édition du « Prix des P'tits rats ».

Les enfants se sont inspirés des livres sélectionnés pour réaliser des affiches, livres, fresques et autres décors rendant hommage à la littérature jeunesse.

Retrouvez les albums sélectionnés sur [www.mediatheque-anne-frank.fr/Default/accueils-de-classes.aspx](http://www.mediatheque-anne-frank.fr/Default/accueils-de-classes.aspx)



## La piscine municipale ferme définitivement ses portes

Le projet de construction d'une nouvelle piscine avance comme prévu et sa livraison est attendue pour le printemps-été 2022. Malheureusement, la piscine actuelle ne tiendra pas jusque-là et la ville a été contrainte de la fermer. En effet, malgré plusieurs réparations pour des fuites d'eau importantes, ces fuites ont persisté. Des travaux sur des tuyauteries rouillées n'ont fait que déplacer les fissures. Par ailleurs, ces réparations ne permettaient pas de

maintenir le niveau de l'eau et le remplissage était donc permanent. La fermeture de la piscine, depuis plusieurs mois, a renforcé l'encrassement des filtres, des pompes et des tuyaux. La ville a donc décidé, le 28 avril dernier, d'arrêter ces travaux permanents et de fermer définitivement l'actuelle piscine. Les personnels sont bien sûr maintenus dans la collectivité et préparent l'organisation de la nouvelle piscine qui se construit rue Jules Ferry. Cette fermeture signifie en particulier qu'il n'y aura ni activité scolaire, ni aquagym pendant l'année 2021-2022. « Évidemment, cette décision ne nous réjouit pas, mais nous conforte dans notre choix, dès 2017, de reconstruire une nouvelle piscine » indique Monsieur le Maire.

# SOMMAIRE

## s'informer

4-5

- Infos du mois
- Activités municipales : dédommagements covid et réinscriptions
- Un dictionnaire pour marquer l'entrée en 6<sup>e</sup>
- L'école Crétay se refait une beauté
- Voter pour les élections régionales et départementales
- L'été des jeunes
- Opération tranquillité vacances



## LE MOT DU MAIRE

### L'eau, ce bien si précieux !

C'est autour du Cailly que s'est construite l'histoire industrielle de notre ville.

L'eau est source de vie mais peut-être aussi source de graves dangers.

Déville-lès-Rouen a la chance d'être traversée par deux rivières, mais nous leur avons au fil du temps un peu tourné le dos. Notre ambition est de les « retrouver » en les entretenant mieux, en aménageant leurs berges, comme nous avons déjà commencé à le faire et continuerons à le faire avec le projet intercommunal des balades du Cailly.

Mais, il nous faut aussi être vigilant face aux ruissellements, aux remontées de la nappe phréatique en fond de vallée, aux débordements qui peuvent survenir en cas de fortes pluies ; et ceci est encore plus nécessaire face au réchauffement climatique !

Tous nos aménagements urbains et toutes nos constructions nouvelles font l'objet d'une attention particulière sur cette question de l'eau.

Les rivières ne doivent pas être le réceptacle de nos déchets, qu'ils soient plastiques ou produits chimiques : la qualité de l'eau c'est aussi un enjeu de santé publique !

Enfin, les retours des canards, des cygnes, des poissons sont bien agréables mais aussi un indice de biodiversité.

Les enjeux liés à l'eau sont nombreux : ils nous concernent tous et la municipalité y est très attentive.

Très chaleureusement

**Dominique Gambier**  
Maire de Déville-lès-Rouen

## AU FIL DE LA VIE avril 2021

### VŒUX DE BONHEUR

Sylvie POUSSÉ et Philippe BEAUDOIN / Justine DANIEL et Paul-Henry HENNEQUEZ / Wendy CORROYER et Joris MACÉ / Stéphanie KERSCAVEN et Stéphane ORIOT

### CONDOLÉANCES

Jean BILLAUX / Annick HERPIN veuve HAREL / Yvette FLAHAUT veuve SOURDON / Madeleine PRÉVOST veuve POYER / Huguette HUGOT veuve ANSART / Kamal DJIMI / Paulette RUAUDEL veuve PERIER / Gilles BAZIRE / Gérard TAURAND / Michel GOULEY / Yvette HUE épouse LOYAUTÉ / Paulette PETIT épouse POLLY



**Suivez toute l'actualité de la commune sur son site [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur [www.facebook.com/deville.les.rouen officiel](https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel)**

**déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales**  
Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Réacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville-lès-Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérot, Laurence Cadiou** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - *Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).*

**INFO DU MOIS** **9** **c'est le nombre d'étals à retrouver sur le marché dominical installé sur le parking du gymnase Guynemer.**


Depuis plusieurs mois, la place du marché s'anime chaque dimanche matin. Les habitants s'y retrouvent pour remplir leurs paniers de bons produits locaux. Aux deux fidèles primeurs, se sont ajoutés de nouveaux exposants : plats cuisinés, oeufs, produits laitiers (yaourts et fromages), viande bovine ou volaille, poissons mais encore cidre, vinaigre, miel, rillettes... et bien d'autres saveurs !

Les étals proposent des aliments issus de productions ou de pêches locales. Certains producteurs sont présents tous les 15 jours, il ne faut donc pas hésiter à venir régulièrement pour découvrir tous les commerçants.

Rendez-vous tous les dimanches matins, de 9h à 12h, sur le parking situé en face de l'Hôtel de Ville, pour remplir votre panier et composer des menus de qualité tout en consommant local et de saison !

**ACTIVITÉS**

## Activités municipales : dédommagements covid et réinscriptions

La crise sanitaire n'a pas permis aux différentes activités municipales de se dérouler dans des conditions normales. Le jeudi 17 juin, lors du prochain Conseil Municipal, les élus examineront la question des dédommagements des cours des ABCD, de l'école de musique... Les services municipaux préparent également la rentrée et les réinscriptions dont les dates et modalités seront annoncées sur le site Internet et dans le prochain *déville (infos)*.

**EN SAVOIR +** **Hôtel de Ville** - 02 32 82 34 80

**VIE SCOLAIRE**

## Un dictionnaire pour marquer l'entrée en 6<sup>e</sup>

104 dictionnaires vont être offerts par la ville aux enfants de CM2 à la fin du mois.

Le mardi 29 juin, chacun des élèves qui va quitter le CM2 va recevoir ce précieux outil pour les accompagner dans leur future vie de collégien. Temps fort de cette fin d'année scolaire, la remise de ces dictionnaires est un symbole pour ces élèves, celui de leur passage au collège et la fin de l'école primaire dont la commune a la charge.

La commune offre également un prix de fin d'année aux élèves de grande section qui s'apprêtent à entrer au CP. Il s'agit d'un livre choisi par les enseignants de chacune des écoles en fonction des thèmes travaillés pendant l'année scolaire.


**TRAVAUX**

## L'école Crétay se refait une beauté

L'entretien des bâtiments scolaires relève de la responsabilité de la ville. C'est ainsi que des travaux sont régulièrement assurés dans les différentes écoles de la commune, notamment pendant les vacances scolaires.

En avril dernier, des travaux de restauration des façades ont été réalisés par aérogommage à l'école maternelle Crétay pour un budget de 13 000€.

Cet été, un chantier plus conséquent sera mené : le remplacement du préau. Le préau actuel, trop ancien, va être démolie. Un nouveau préau va être construit sur une surface d'environ 140m<sup>2</sup>, en lieu et place de l'ancien. Le budget global de l'opération (diagnostics, études, travaux) s'élève à 200 000€.

## Voter pour les élections régionales et départementales

Les dimanches 20 et 27 juin 2021, les électeurs sont appelés aux urnes pour les **élections départementales et régionales**. Il s'agit d'un double scrutin : les électeurs voteront pour les deux élections le même jour.

### > Le rôle du Département et de la Région

Les deux scrutins vont permettre d'élire les conseillers départementaux et régionaux pour les 6 prochaines années. Ces institutions, de part leurs compétences, accompagnent le développement du territoire au niveau économique, des transports, de l'action sociale, culturelle ou encore dans les domaines de la formation et de l'éducation.

### > Quel protocole sanitaire dans les bureaux de vote ?

**Le masque sera obligatoire** pour tous : membres des bureaux et électeurs. **Le lavage des mains** sera obligatoire à l'entrée de chaque bureau de vote, du gel sera mis à disposition. Chaque électeur devra **venir avec son propre stylo**, afin d'éviter les contacts. A l'intérieur, une **distance de 1,5m** devra être respectée avec tout autre électeur ou membre du bureau de vote.

### > Comment voter ?

L'identité de chaque électeur sera contrôlée à l'entrée du bureau de vote. Pour pouvoir voter, les électeurs devront **obligatoirement présenter une pièce d'identité** : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans, permis de conduire sécurisé en cours de validité, autres documents en cours de validité s'ils comportent une photographie (carte vitale, carte d'élu, carte du combattant, carte d'invalidité, carte de fonctionnaire, permis de chasse...).

### > Absent ? Pensez au vote par procuration !

Les électeurs, ne pouvant pas être présents le jour du scrutin, peuvent **voter par procuration**. Celle-ci peut être établie depuis le site **www.maprocuration.gouv.fr** via le formulaire disponible sur internet ou via le formulaire papier. Dans tous les cas, pour s'assurer

de votre identité et de votre consentement, la demande de procuration devra être validée dans un commissariat de police, une gendarmerie, ou un tribunal. Compte tenu du covid, chaque électeur pourra être porteur de **2 procurations**.

### > Où se trouvent les bureaux de vote à Déville ?

Le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur la carte d'électeur. En raison de la tenue de deux élections le même jour et du contexte sanitaire, **quelques adaptations sont nécessaires**.

Le bureau de la médiathèque **numéro 7** et le bureau **numéro 6** de la mairie **sont déplacés**, pour ces élections, dans la **salle municipale « le Cailly »**, derrière la mairie. Le bureau **5** de la mairie, les bureaux **1 et 2** du centre culturel, les bureaux **3 et 4** de la halle du pont roulant et les bureaux **8 et 9** de l'école Perrault restent quant à eux aux mêmes endroits.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - service « Population » - 02 32 82 34 80

## JEUNESSE

### L'été des jeunes

se prépare dès maintenant ! Les accueils de loisirs maternel, primaire et ados accueilleront les enfants du mercredi 7 juillet au mercredi 1<sup>er</sup> septembre. En raison des incertitudes liées au contexte sanitaire, les séjours « Caps Découverte » ont été annulés. Des séjours sont proposés en partenariat avec l'association Aroéven, séjours pour lesquels la commune propose une aide financière. Les inscriptions aux accueils de loisirs sont actuellement enregistrées, en fonction des places disponibles.

**EN SAVOIR +** Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - Pôle inscription- 02 32 82 34 80

## POLICE MUNICIPALE

### Opération tranquillité vacances



Vacances d'été riment avec repos, détente et amusement. Pour qu'elles ne soient pas synonymes de stress et de tracas, la **Police Municipale veille sur les logements des vacanciers qui le souhaitent** : c'est l'opération tranquillité vacances créée en 2011 !

Les personnes intéressées sont invitées à **prendre rendez-vous avec la Police Municipale**, au moins une semaine avant la date de départ en vacances, munies d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et des noms et numéros des personnes à prévenir en cas de besoin. La Police Municipale effectue des **passages réguliers et approfondis** des lieux à surveiller. Cette opération reste un outil de surveillance et la responsabilité de la commune ne saurait être engagée en cas de cambriolage.

**EN SAVOIR +** Police Municipale - 02 32 82 35 78

# L'eau, une ressource à préserver

**Faire couler de l'eau d'un robinet est un geste du quotidien si banal, que l'on peut vite oublier que l'eau est un bien indispensable et précieux. Une ressource naturelle qu'il est important d'économiser et pas seulement pour alléger sa facture !**



## Les bons réflexes pour protéger l'eau... et réduire sa facture !

### > Comment économiser l'eau au quotidien ?

Chaque Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour ! Chacun, en modifiant ses habitudes, peut réduire sa consommation d'eau de 30 %, voici 10 gestes à adopter :

**1. Faire la chasse aux robinets qui coulent** (pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage...) mais aussi réparer les robinets et la chasse d'eau qui gouttent ou qui fuient ! Les fuites peuvent représenter 20% de la consommation d'un foyer.

**2. Prendre des douches** pour consommer 50 litres d'eau au lieu de 150 litres pour un bain.

**3. Installer un mitigeur thermostatique** qui permet de trouver instantanément la bonne température et d'économiser 15% de l'eau d'une douche. Astuce : en isolant le chauffe-eau et les tuyaux : l'eau chaude arrive plus vite !

**4. Équiper sa chasse d'eau d'un mécanisme à double débit**, pour utiliser seulement 3 à 6 litres d'eau au lieu de 10. Il est possible d'installer des plaquettes économies d'eau, des briques ou des bouteilles d'eau dans la cuve de remplissage des toilettes pour diminuer le volume de remplissage de la cuve.

**5. Choisir un lave-linge et un lave-vaisselle économies en eau en s'aidant de l'étiquette énergie.** Les niveaux de consommation peuvent varier, pour un lave-vaisselle de 15 à 40 litres et pour un lave-linge de 60 à 130 litres. En lavant la vaisselle en machine, on utilise ainsi 15 à 19 litres d'eau contre 30 à 80 litres à la main.

**6. Récupérer l'eau pour arroser ses plantes :** récupérer l'eau de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas, recycler l'eau de l'aquarium.

**7. Collecter l'eau de pluie à la descente des gouttières** pour l'arroser des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture et ainsi économiser de l'eau potable.

**8. Choisir ses heures d'arrosage et aérer la terre** : arroser le soir réduit les pertes dues à l'évaporation de 5 à 10%.

**9. Investir dans du matériel d'arrosage** : « goutte à goutte », micro-asperseurs, tuyaux poreux qui consomment moins d'eau que les jets d'eau (l'arrosage d'un jardin nécessite 15 à 20 litres/m<sup>2</sup>). Astuce : biner pour aérer la terre équivaut à deux arrosages.

**10. Laver sa voiture dans une station de lavage** nécessite seulement 60 litres d'eau au lieu des 200 litres avec un tuyau d'arrosage.

### > Des gestes pour ne pas polluer l'eau

La dépollution des eaux usées et la préservation de l'environnement commencent par les gestes quotidiens des habitants. Si ce que vous jetez dans le caniveau ou dans la rue finit dans le milieu naturel, certains produits jetés dans l'évier ou les toilettes perturbent également le bon fonctionnement d'une station d'épuration. Désherbants, engrains, médicaments, peintures ou vernis, solvants, insecticides domestiques... La nature n'est pas une poubelle, les réflexes « tri sélectif » et « déchetterie » doivent être automatiques !

De même, à l'occasion du raccordement de votre propriété ou de la modification de votre réseau intérieur, il est nécessaire de s'assurer des branchements des sorties d'eau (pluviales et usées) sur le réseau collectif. Les mauvais branchements sont sources de nombreuses pollutions et de dysfonctionnements des réseaux.



## LES RIVIÈRES : UN PATRIMOINE À VALORISER ET À ENTREtenir

La commune est traversée par la rivière le Cailly et son affluent la Clairette. Certains habitants sont ainsi riverains d'une rivière et sont tenus d'assurer l'enlèvement des déchets et dépôts, le débroussaillage raisonnable des berges, la taille des arbres sur berge, l'aménagement naturel des berges pour éviter qu'elles ne s'écroulent... Le désherbage chimique est quant à lui formellement interdit à moins de 5 mètres d'un cours d'eau. La Métropole Rouen Normandie a édité un guide d'entretien des cours d'eau pour conseiller les riverains : [www.metropole-rouen-normandie.fr/sites/default/files/publication/2019/depliant\\_entretien\\_rivieres.pdf](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/sites/default/files/publication/2019/depliant_entretien_rivieres.pdf).

L'opération pouvant être délicate pour bon nombre de propriétaires, une loi sur l'eau permet aux collectivités de se substituer aux riverains. Chaque année, le SMVC intervient sur les secteurs et les problématiques d'intérêt général. En avril, les services de la Métropole ont installé un filet anti-pollution sur la sortie d'une canalisation d'eau pluviale dans la rivière du Cailly, au niveau de la rue Voltaire. Ce dispositif a pour objectif d'étudier et de quantifier les pollutions par les macro et micro déchets et ainsi mesurer l'efficacité d'installations en amont. A noter que ce filet est conçu de manière à ne causer aucun impact sur la faune du milieu !

Préserver les rivières et les berges, tout comme protéger l'environnement, relève du comportement de chacun : collectivités, élus, associations de pêche, riverains mais aussi habitants qui se promènent, chacun a un rôle à jouer, que ce soit pour signaler, résoudre ou simplement éviter un problème.



## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SUR NOTRE COMMUNE

> La gestion de l'eau et de l'assainissement à Déville lès Rouen relève de la Métropole Rouen Normandie. Cette dernière contrôle la production et la distribution de l'eau potable sur son territoire, par le biais de sa régie « Eau de la Métropole ».

> Pour notre commune, la distribution a été confiée à un délégué : Véolia. Les habitants peuvent accéder facilement à toutes les informations et à la gestion de leur abonnement sur le site <https://metropolerouenouest.eau.veolia.fr>. Vous pouvez y visualiser vos consommations, payer en ligne, adhérer au prélèvement automatique, faire vos auto-relèves...

> Votre facture d'eau comprend également une part « assainissement ». L'eau usée provenant des habitations est collectée via le réseau d'assainissement et évacuée vers une station d'épuration pour y être traitée, avant d'être rejetée au milieu naturel.

## LE LONG DU CAILLY, DES BERGES À PRÉSERVER

En réaménageant les berges en 2008, la commune a souhaité revaloriser les cours d'eau et créer un lieu de promenade agréable au cœur de la ville, tout en luttant contre les éboulements et donc, les inondations.

La Municipalité, en collaboration avec les communes de la Vallée du Cailly et la Métropole étudient actuellement de nouveaux projets pour renaturaliser les berges du Cailly et de la Clairette et aménager des voies de circulation douce. L'idée est de permettre à chacun d'y avoir facilement accès pour profiter de ce patrimoine naturel.

Ainsi, une consultation autour du projet « balade du Cailly », projet de promenade à pied et à vélo de 14 km entre Malauay et les bords de Seine à Rouen, en passant par notre commune, est en cours et ce, jusqu'au mercredi 30 juin 2021. Un itinéraire à aménager pour favoriser les déplacements non motorisés au sein de la vallée. Les habitants qui le souhaitent, peuvent donner leur avis en suivant ce lien : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/projet-balade-du-cailly>

## EN RÉSUMÉ

L'eau est un bien précieux. Y avoir accès facilement depuis un robinet, ne doit pas faire oublier les gestes simples pour ne pas la gâcher ou la polluer.



## Ensemble, embellissons notre ville !

C'est parti pour le concours des maisons, jardins et balcons fleuris ! Ce concours s'adresse à tous les habitants qui aménagent leurs maisons, jardins, terrasses, balcons, fenêtres d'appartement et contribuent à l'embellissement de la commune !

### Saluer le talent de tous les jardiniers !

La commune invite tous les habitants qui le souhaitent à s'inscrire au concours des maisons, jardins et balcons fleuris. À l'issue du concours, des prix viennent récompenser les plus belles réalisations.

Cette année, les inscriptions se déroulent à compter du 1<sup>er</sup> juin. Pour participer, il suffit de renvoyer le bulletin ci-dessous avant le 25 juin à l'Hôtel de Ville. Le bulletin est également disponible en Mairie.

Toute inscription vaut l'acceptation du règlement ci-contre.

#### EN SAVOIR +

[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)



### Règlement du concours

- \* Le premier de chaque catégorie ne peut pas être premier l'année suivante.
- \* Le bulletin d'inscription doit être déposé à l'Hôtel de Ville.
- \* Au moment de votre inscription, un signe distinctif vous est remis. Apposez-le sur votre balcon ou votre maison, du 25 juin au 7 juillet 2021, de manière bien visible pour que le jury puisse repérer votre participation au concours. Le signe distinctif doit être retourné en Mairie à compter du 8 juillet.
- \* Des photos des aménagements floraux des participants sont prises au moment du passage du jury. En s'inscrivant au concours, tout participant autorise la commune à utiliser et à diffuser ces photos (journal municipal, affiches, exposition, site Internet...).
- \* L'organisation de la cérémonie en septembre pour récompenser les participants reste soumise au contexte sanitaire. Seules les personnes présentes se voient remettre leur récompense. Les photos exposées à l'occasion sont à disposition des participants.
- \* Toute inscription vaut l'acceptation du présent règlement.

### Bulletin d'inscription - Concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2021

Pour éviter toute erreur, merci d'écrire lisiblement vos coordonnées en MAJUSCULES

Demande son inscription au concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2021 dans la catégorie suivante :  
(Merci de ne cocher qu'une seule case)

Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

1<sup>re</sup> catégorie Maison avec jardin très visible de la rue

Prénom : \_\_\_\_\_

2<sup>re</sup> catégorie Décor floral installé en bordure de voie publique (jardin non clos par exemple)

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

3<sup>re</sup> catégorie Balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardin

Appartement : \_\_\_\_\_ Etage : \_\_\_\_\_

4<sup>re</sup> catégorie Collectifs, établissements publics

Position par rapport à la porte d'entrée (gauche, milieu...) : \_\_\_\_\_

Date et signature (obligatoire)

Téléphone : \_\_\_\_\_

Si vous êtes locataire dans le parc public, veuillez entourer le nom de votre organisme HLM : CDC Habitat Plaine Normande / Habitat 76 / Logéal Immobilière / Logéo Seine / Logirep / Quevilly Habitat

**Hôtel de Ville**

1 place François Mitterrand  
 BP 73 - 76250 Déville lès Rouen  
 ☎ 02 32 82 34 80 / ☎ 02 35 76 35 21  
[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)  
[www.facebook.com/deville.les.rouen officiel](http://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel)

**Horaires d'ouverture des services**

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
 le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

**Accueil du public** jusqu'à 17h30

**Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil** le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

**Service urbanisme et réglementation**  
 accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30,  
 sur rendez-vous

**Centre Communal d'Action Sociale**

accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous  
 accueil téléphonique : 10h-12h / 14h-16h  
 (accueil fermé le mercredi matin)

**Police Municipale**

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

**Cuisine Centrale**

avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

**Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre**

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

**Maison de la Petite Enfance**

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

**Médiathèque Anne Frank**

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22  
[www.mediatheque-anne-frank.fr](http://www.mediatheque-anne-frank.fr)

**Piscine municipale**

291 route de Dieppe - ☎ 02 32 82 50 17

**CONTACTEZ VOS ÉLUS**

Dans la période actuelle, les rendez-vous en Mairie avec Monsieur le Maire et les adjoints, sont remplacés, dès que c'est possible, par des rendez-vous téléphoniques.  
 Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18** // [elus@mairie-deville-les-rouen.fr](mailto:elus@mairie-deville-les-rouen.fr)

**Dominique Gambier** • Maire, vous appelle le vendredi matin, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h, ou rencontre physique si nécessaire, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

**Annette Boutigny** • Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors, vous appelle le mardi après-midi, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Si vous souhaitez entrer en contact avec un adjoint, n'hésitez pas à appeler le Cabinet du Maire qui lui transmettra vos coordonnées.

**PERMANENCES ET CONSULTATIONS**

**Conseillers Départementaux**  
**Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger** reçoivent, sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).

☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

**Député - Damien Adam**  
 reçoit le 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous (sauf juillet et août).  
 Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

**Permanence juridique**  
 le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, sur rendez-vous - ☎ 02 32 82 34 80

**Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)**  
 ☎ 0 800 021 021

**ADMR de la demi-lune**  
 Permanence le mardi de 13h30 à 16h - ☎ 02 32 93 90 90

**AMAPA (aide à domicile)**  
 Permanence le vendredi de 13h30 à 16h30 - ☎ 09 70 19 29 93

**UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)**  
 Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h30 à 12h - ☎ 02 32 76 79 76

**Carsat Normandie**  
 Permanence « santé au travail » les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous ☎ 02 32 18 45 36

**à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry**

**Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise**  
 Accueil de 9h à 12h, sans rendez-vous les mercredis et sur rendez-vous les jeudis. ☎ 02 32 82 50 10

**COMMENT ÇA MARCHE ?**

**Pour bien vivre ensemble**, voici un rappel de règles collectives à respecter pour le bien-être de tous.

> **L'utilisation d'appareils bruyants** tels que les tondeuses... est autorisée : **les jours ouvrables** : 8h30-12h / 14h30-20h, **les samedis** : 9h-12h / 15h-19h, **les dimanches et jours fériés** : 10h-12h.

> **Brûler des déchets** végétaux, ménagers, objets encombrants et autres, est strictement interdit. Pensez à la déchetterie.

> **L'élagage des arbres et des haies** doit être réalisé afin qu'aucun végétal ne dépasse les 2 mètres de haut. Les végétations en bordure des voies publiques et privées ne doivent pas gêner la circulation des piétons, la visibilité des feux tricolores et des panneaux de signalisation. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens des réseaux Orange, Enedis et d'éclairage public.

# Les rendez-vous de juin 2021

*Une partie des manifestations prévues a dû être annulée en raison de la pandémie. Les événements présentés peuvent encore être modifiés selon l'évolution du contexte sanitaire.*

**mardi 1<sup>er</sup> > vendredi 25**

**CONCOURS** des maisons, jardins et balcons fleuris

**voir page 8**

**vendredi 4**

**SOIRÉE JEUX**

ALDéville des Jeux

salle des associations  
« foyer des anciens »

**samedi 5**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

du Comité de Jumelage

**14h30, salle municipale**  
« le Cailly »

**lundi 7**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

de l'association Ensemble

**16h30, salle municipale**  
« la Clairette »

**jeudi 10**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

de l'AMAP

**18h, salle municipale**  
« le Cailly »

**dimanche 13**

**APRÈS-MIDI JEUX**

ALDéville des Jeux

salle des associations  
« foyer des anciens »

**mardi 15**

**SPECTACLE DE DANSE**

de l'USEP

**17h15, centre culturel**  
Voltaire

**mercredi 16**

**FÊTE de l'USEP**

**13h-16h, stade Blériot**

**jeudi 17**

**CONSEIL MUNICIPAL**

horaire et lieu à  
déterminer

**vendredi 18 > lundi 21**

**ACCUEIL** des familles de  
Bargteheide par le Comité de  
Jumelage

**REPORTÉ**

**vendredi 18**

**PRÉVENTION NOYADE**

pour les CM2

**piscine municipale**

**ANNULÉE**

**vendredi 18**

**FÊTE DE L'ÉTÉ** du relais  
assistants maternels

**centre culturel Voltaire**

**ANNULÉE**

**dimanche 20**

**1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS**  
**RÉGIONALES ET**  
**DÉPARTEMENTALES**

**8h-18h, bureaux de vote**

**voir page 5**

**mardi 22**

**RÉCEPTION DES SPORTIFS**  
**ASSOCIATIFS**

**centre culturel Voltaire**

**ANNULÉE**

**jeudi 24**

**GIVERNY**

sortie pour les seniors dans le  
cadre du *Choisir et Partir*

**vendredi 25**

**SOIRÉE JEUX**

ALDéville des Jeux

salle des associations  
« foyer des anciens »

**samedi 26**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

du comité des fêtes

**9h, maison de l'animation**

**dimanche 27**

**2<sup>ND</sup> TOUR DES ÉLECTIONS**  
**RÉGIONALES ET**  
**DÉPARTEMENTALES**

**8h-18h, bureaux de vote**

**voir page 5**

**mardi 29**

**REMISE DES**  
**DICTIONNAIRES**  
aux élèves de CM2

**écoles élémentaires**

**voir page 4**

## noter

**RECENSEMENT MILITAIRE** les jeunes  
nés entre mars et juin 2005  
doivent se faire recenser entre la date  
d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du  
3<sup>e</sup> mois suivant, se munir du livret de  
famille des parents et d'une pièce d'identité.  
**Hôtel de Ville - service « population »** -  
**02 32 82 34 80**

**ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'ÉTÉ**

(du mercredi 7 juillet au mercredi 1<sup>er</sup> septembre)  
**inscriptions enregistrées depuis le**  
**26 avril pour les enfants dévillois**  
**et depuis le 25 mai pour les enfants**  
**extérieurs**, en fonction des places  
disponibles, auprès du pôle inscription de  
l'Hôtel de Ville - **02 32 82 34 80**.

# agenda culturel

sortir

jusqu'au samedi 12 juin

## EXPOSITION

« prix des p'tits rats »

médiathèque Anne Frank

voir page 2

mercredi 2

## MILLE ET UN CONTES

11h, médiathèque Anne Frank

dimanche 6

## SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« La Belle au bois dormant »

15h, centre culturel Voltaire

mardi 8

## LECTURE MUSICALE

« Sorcières »

19h, centre culturel Voltaire

mercredi 9

## ENGLISH TALES

15h, médiathèque Anne Frank

jeudi 10

## SPECTACLE « LE MONDE

DE LÉO » offert par l'ALD

aux enfants des écoles

élémentaires

centre culturel

Voltaire

samedi 12

## MARMOTHÈQUE

10h30, médiathèque Anne Frank

vendredi 18

## FÊTE DE LA MUSIQUE

par l'école municipale de

musique, de danse et de théâtre

médiathèque Anne Frank et

parc du Logis

ANNULÉE

lundi 21

## SCÈNE OUVERTE

de l'école municipale de musique,

de danse et de théâtre

maison des arts et de la

musique

ANNULÉE

lundi 21

## FÊTE DE LA MUSIQUE

maison de la petite enfance

samedi 26

## SPECTACLE DE DANSE

de l'école municipale de musique,

de danse et de théâtre

centre culturel Voltaire

ANNULÉ

mercredi 30

## SPECTACLE DE THÉÂTRE

de l'école municipale de musique,

de danse et de théâtre

centre culturel Voltaire

ANNULÉ

mercredi 30

FÊTE de l'école municipale de

musique, de danse et de théâtre

à partir de 14h, maison des

arts et de la musique

voir ci-dessous

## FÊTE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THÉÂTRE



Le **mercredi 30 juin après-midi**, l'école municipale de musique, de danse et de théâtre, accueillera les élèves, dans sa cour en extérieur. Le contexte sanitaire n'ayant pas permis de préparer les spectacles de fin d'année, cette « **fête de l'école** » a été organisée pour un **moment d'échanges improvisés**. Les élèves pourront s'exprimer artistiquement et se retrouver pour un moment convivial. Ce temps de partage sera l'occasion de **renouer avec les enseignants** et ainsi d'**annoncer une reprise 2021/2022** avec de nouvelles perspectives et projets enthousiasmants.

Les modalités seront présentées sur le site et la page Facebook en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## LES INFOS À CONNAÎTRE !

**ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE** en partenariat avec le Département de Seine-Maritime, permanences d'accès à Internet et apprentissage du numérique : **jeudis 10 et 24 juin**, de 14h à 16h, salle des associations, rue Jules Ferry. / **Prioritairement sur rendez-vous au 07 71 60 39 18** - [espace-numerique-mobile.fr](http://espace-numerique-mobile.fr)

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

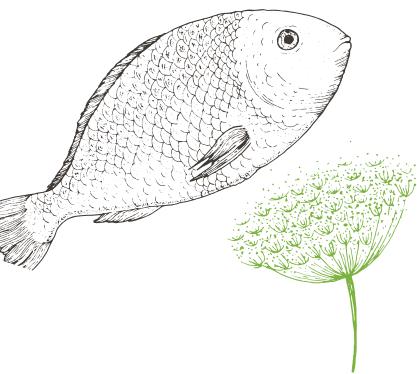
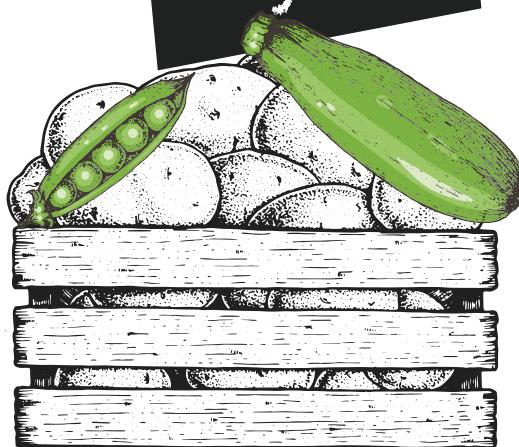
La Métropole Rouen Normandie a créé un service en ligne pour permettre aux habitants de faire enlever leurs encombrants gratuitement sur rendez-vous, dans la limite de 2m<sup>3</sup>. Connectez-vous sur [www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants) ou contactez le **0 800 021 021**

# MARCHÉ DU DIMANCHE

RETROUVEZ NOS  
PRODUCTEURS  
LOCAUX



Tous les  
dimanches  
9h-12h  
Parking  
gymnase  
Guyhemer



Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, avril 2021